

LES EFFETS DE LA MONDIALISATION SUR L'ÉDUCATION ET L'EMPLOI EN ALGERIE

Mr. BERKANE Youcef et Dr. BOUADAM Kamel

Université Ferhat Abbas, Sétif, Algérie

Résumé :

Le passage d'une économie planifiée et protégée à une économie de marché, étape indispensable vers une intégration dans l'économie mondiale, caractérisée par l'introduction et la généralisation de nouvelles technologies, l'internationalisation des marchés, l'âpreté de la concurrence internationale et l'ajustement structurel, a de multiples répercussions sur l'environnement économique et social.

A cet effet, on a tenté, à travers cet article, d'aborder les différentes questions que soulève la mondialisation dans les domaines tels l'éducation et l'emploi ainsi que les compétences et les impératifs qu'elle implique.

ملخص:

إن الانتقال من اقتصاد مخطط ومحمي إلى اقتصاد سوق، كمرحلة ضرورية نحو الاندماج في الاقتصاد العالمي- يتميز بإدخال وتعميم التكنولوجيات الجديدة وتدويل الأسواق وشراسة المنافسة الدولية والتصحيح الهيكلي. كل هذه العوامل لها انعكاسات عديدة على المحيط الاقتصادي والاجتماعي.

لهذا الغرض حاولنا التطرق، من خلال هذه الورقة، إلى مختلف المسائل التي تطرحها العولمة في ميادين مختلفة كالتربية والتكوين والتشغيل وكذا المهارات التي تتطلبها.

Introduction :

Le passage d'une économie planifiée et protégée à une économie de marché, caractérisée par l'introduction et la généralisation de nouvelles technologies, l'internationalisation des marchés, l'âpreté de la concurrence internationale et l'ajustement structurel, a de multiples répercussions:

- i) les entreprises sont dans l'obligation de mieux répartir leurs ressources afin réaliser des gains de productivité ;
- ii) les entreprises locales doivent se situer sur les plans de la technologie et de la gestion au même niveau que les entreprises qui sont appelées à pénétrer le marché national ;
- iii) un environnement économique plus sensible aux variations de la demande qu'il s'agisse des types de produits ou de la qualité des produits demandés.

A cet effet, le fait de pouvoir disposer d'une main-d'œuvre à forte densité de compétences diverses et flexible constitue un avantage majeur

pour les pays comme pour les entreprises même s'il est difficile de prédire les savoirs et les savoir-faire requis à l'avenir.

Par ailleurs, il est certain que le mouvement de mondialisation a des effets profonds et interdépendants sur les politiques et les structures économiques : d'une part, l'ajustement structurel constitue une composante essentielle des politiques d'intégration des économies nationales dans un système mondial basé sur l'intensification des échanges et, d'autre part, le contexte socio-économique ne peut guère être valablement cerné si on fait l'impasse sur les programmes d'ajustement structurel qui ont transformé les conditions de vie de la population particulièrement dans le domaine de l'emploi.

C'est précisément l'impact des politiques d'ajustement, adoptées par l'Algérie, sur l'emploi et la formation qu'on tentera d'analyser dans un premier temps pour ensuite mettre en évidence la place et le rôle de l'éducation et de la formation dans l'acquisition des compétences, des connaissances et des technologies de haut niveau exigées par les entreprises, l'administration, l'industrie et les professions libérales.

Dans ce texte, on tentera donc d'aborder les différentes questions que soulève la mondialisation dans les domaines qui font l'objet de cette intervention ainsi que les compétences et les impératifs qu'elle implique pour l'éducation et la formation.

I. Mondialisation et développement des compétences : les limites du système éducation - formation

1. Mondialisation et acquisition des savoirs

L'intensification des échanges de marchandises, de services, de capitaux, mais aussi de technologie, provoque de profonds changements des pouvoirs de décisions au sein de l'économie mondiale, d'autant plus qu'elle s'opère dans un contexte idéologique de libéralisation, de déréglementation et de privatisation. De ce fait, les compagnies et les banques multinationales, certains organismes internationaux, tels que la banque mondiale, le F.M.I, l'O.M.C, ont acquis une influence qui est loin d'être négligeable. Au fur et à mesure que les technologies et les méthodes de production transforment l'économie mondiale, l'avenir et la place des nations dépendront de leur aptitude à acquérir et à transmettre des connaissances et à les mettre en œuvre dans le travail et dans la vie quotidienne. Les industries et les services ne se délocalisent plus uniquement en fonction des coûts de la main d'œuvre. « Avec les nouveaux produits comme le matériel électronique grand public et les

nouveaux procédés comme les machines-outils à commande numérique ou la conception et la fabrication assistés par ordinateur, l'implantation des industries manufacturières et les services à forte valeur ajoutée dépend de plus en plus de l'aptitude des producteurs à maîtriser la qualité et à gérer des systèmes souples, à base d'information»¹. Ces technologies et ces procédés de fabrication nouveaux ont une influence sur la productivité et modifient radicalement la demande de main-d'œuvre (nouvelles compétences exigées, qualifications plus pointues...) L'avantage comparé est par conséquent fonction de la qualité de la main d'œuvre et de la gestion, et n'est plus seulement une affaire de bas salaires.

Le savoir est devenu, plus que jamais, « un déterminant de plus en plus important de la richesse des nations et l'accès au savoir, comme l'aptitude à le diffuser, est devenu une source majeure d'avantage compétitif »².

Actuellement, les pays riches, qui ne représentent que 15 % de la population mondiale, sont à l'origine de 90 % des brevets (BLOOM, 2003) et si l'Algérie à l'instar d'autres pays en développement aspire à s'intégrer dans l'économie mondiale, l'enseignement supérieur peut constituer un instrument fondamental.

L'éducation et la formation occupent alors une position clé pour relever les défis de la mondialisation auxquels l'Algérie, à l'instar des autres pays, est confrontée afin de réduire l'écart avec les pays riches, de concilier les objectifs de compétitivité sur les marchés internationaux et un accès le plus large possible à l'emploi de tous les citoyens.

C'est à cet effet, qu'on tentera d'analyser le système d'éducation – formation, notamment dans le cycle supérieur- de par son rôle dans l'acquisition des savoirs et des connaissances - en mettant en évidence les limites d'un tel système en vue de réaliser les objectifs qui sont susceptibles de lui être assignés.

2. Education et ajustement :

- Rappel historique :

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie était dans l'obligation de développer son système éducatif. Les efforts inhérents au développement et le départ massif des européens qui détenant les emplois qualifiés (TEMMAR, 74) créèrent une demande énorme d'éducation. De plus, une croissance galopante, un accès relativement facile à l'université et d'autres facteurs sociaux (promotion sociale, insertion dans le secteur moderne) ou politiques (l'université était un symbole de prestige

national) ont favorisé une demande sociale très importante de l'enseignement supérieur.

Mais, la stratégie de développement des années 70 et sa conséquence, la dépendance totale de l'extérieur et les difficultés économiques des années 80 ont eu des répercussions palpables sur l'ensemble de l'économie nationale et ont contraint l'Algérie à adopter des programmes d'ajustement structurels (P.A.S) financés par le fonds monétaire international. On va essayer de développer particulièrement l'évolution et le comportement du système d'enseignement supérieur durant cette période.

- Programmes d'ajustement et éducation :

Les hypothèses théoriques qui sous-tendent les P.A.S reposent exclusivement sur la théorie économique classique. Ces programmes d'ajustement sont des politiques suggérées ou imposées par les institutions internationales telles que le Fonds monétaire (F.M.I) ou la Banque mondiale.

Ces programmes privilégient les mesures structurelles visant à améliorer la faculté d'adaptation des appareils productifs afin d'assurer une croissance durable et soutenue, la création d'emplois et le développement. Mais l'efficacité de tels programmes est conditionnée par la mise en place d'un certain nombre de mesures de stabilisation macroéconomique et notamment par une politique monétaire et budgétaire adéquate.

Donc, ces politiques visent, d'abord sur le court terme, à combler le déficit budgétaire et le déficit commercial (stabilisation) en réduisant notamment le taux d'inflation et ensuite, sur le long terme, à élaborer des politiques de restructuration de l'économie en mettant en place des incitations à la croissance (Ajustement structurel) grâce à une meilleure allocation des ressources et une efficacité accrue.

- L'enseignement supérieur en période de crise :

Des progrès énormes furent réalisés dans le domaine de l'éducation où, à titre d'exemple, le taux d'analphabétisme pour les personnes âgées de plus de 15 ans est passé de 78% à 33 % entre 1970 et 2000³, les effectifs de l'enseignement supérieur ont continué d'augmenter passant de 261 étudiants pour 100.000 habitants en 1975 à 1146 étudiants en 1990⁴ et à 1845 étudiants en 2001*. La part des dépenses d'éducation dans le budget global de l'Etat est passée de 27% 1990⁵ et 15.6 % en 1998, il n'en demeure pas moins qu'elle reste à un niveau appréciable malgré la crise économique qui frappe le pays de plein fouet.

Cependant, malgré la croissance des dépenses courantes et des dépenses d'investissements à des taux très élevés, « les Algériens n'ont pas été capables d'orienter leur système d'éducation, de manière à fournir une réponse adéquate aux exigences de développement économique ». (TEMMAR, 84, p 194)

En effet, le système éducatif algérien produit un niveau élevé d'échecs. En 2000, à titre d'exemple, sur un effectif estimé à 3.478.000 personnes représentant la tranche d'âge des 15-19 ans soit 11% de la population totale, seulement 25% d'entre eux sont scolarisés (secondaire ou école fondamentale) et 9% suivent une formation professionnelle⁶ - Les autres sont soit sans emploi soit n'ayant pas de statut formel. Cette situation est aggravée par le fait que la formation professionnelle est conçue pour absorber les échecs scolaires et ne prépare pas adéquatement les jeunes à une insertion dans le marché du travail.

La formation et l'enseignement techniques ont été quelque peu délaissés au profit de l'enseignement général et le système d'éducation et de formation reste, malgré les réformes entreprises, calqué sur les systèmes existants dans les pays développés et peu sensible aux changements dans l'ordre économique.

Les établissements d'enseignement supérieur en Algérie ont réussi, quant à eux, dans un contexte parfois difficile, à satisfaire les besoins de l'économie nationale en cadres, à construire un corps d'enseignants universitaires national, etc. Toutefois, l'Université algérienne connaît depuis le début des années 80 une crise qui révèle des dysfonctionnements importants dont voici quelques causes :

- la concentration des effectifs dans les filières de formation générale, moins coûteuses en fonctionnement et en équipements que les filières scientifiques et technologiques ;
- l'inadéquation tant quantitative que qualitative des diplômés avec le marché du travail, aggravée par l'arrêt des recrutements dans le secteur public (dissolution des entreprises publiques, compression du personnel, retraite anticipée, etc.) ;
- malgré l'extension de l'offre de formation supérieure, les taux de scolarisation restent très faibles et ne représente que 12 % en 1995⁷ et 15.6% en 1999 ;
- la faiblesse de la recherche dont les résultats doivent contribuer au développement du pays et sans laquelle il ne peut y avoir véritablement d'enseignement supérieur ;

- dépendance quasi exclusive des universités de l'Etat pour leur fonctionnement.

D'autant plus qu'en période de crise, les décideurs, pris en étau entre l'aggravation des conditions économiques et les pressions sociopolitiques de la population en faveur du maintien de certains acquis, sacrifient certains aspects importants de l'éducation au profit d'autres aspects moins importants afin d'éviter l'agitation populaire et acceptent, par conséquent, certains compromis (augmentation des effectifs, gratuité, etc.).

Ceci donne l'impression que le système d'enseignement continue de bénéficier de la même attention. Cependant, Les effectifs ont augmenté beaucoup plus rapidement que les capacités de l'Etat à financer cette croissance. Si les dépenses d'éducation ont été multipliées, en prix constants, par un facteur 2,48 entre 1975 et 1987⁸, elle ont subi un net fléchissement à partir de cette date et la dotation, par étudiant et par an, évaluée à 36.000D.A a diminué en dinars constants d'un facteur 3,8 entre 1987 et 1997⁹.

« Les subventions allouées aux établissements d'enseignement supérieur représentent... une dotation moyenne par étudiant qui est très en dessous des normes requises pour un enseignement de qualité »¹⁰. Ceci a eu pour conséquence une détérioration des conditions d'enseignement qui se traduit, à son tour, par :

- un manque de matériaux didactiques ;
- une détérioration des conditions de travail (exiguïté des locaux, manque d'entretien, etc.) ;
- la baisse des salaires des enseignants et du personnel administratif, en termes réels, entraînant leur démobilisation ;
- l'augmentation de l'absentéisme ;
- la baisse des exigences de recrutement.

Cette situation se répercute inévitablement, aussi, sur la qualité de l'enseignement et provoque le mécontentement de tous les acteurs. Pour les étudiants et leurs familles, l'université n'est plus un moyen de promotion sociale et d'accès à des places rémunératrices (HUGON ,95). Pour les universitaires et les chercheurs, ils considèrent que la rareté des postes comprenant des fonctions de recherche, la multiplication des établissements qui se consacrent uniquement à l'enseignement, les mauvaises conditions de travail ainsi que l'absence de stimulants constituent des signes de mauvaise qualité de l'enseignement (BALAN et TROMBETTA, 96). Enfin, pour les entreprises, la performance professionnelle médiocre des jeunes diplômés est un signe révélateur de

la mauvaise qualité des enseignements dispensés à l'université.

Nous terminons ce constat par une référence au nouveau système LMD (Licence, Master, Doctorat) qui entrera en application à partir de la rentrée universitaire 2004/2005 et qui est considéré actuellement comme le standard en vigueur aux USA et en partie en Europe. Ce système vise l'excellence académique pour développer la croissance économique, favorise la mobilité des étudiants et leur assure une reconnaissance internationale des diplômes quel que soit les universités qu'ils désirent fréquenter. Cependant, sans pouvoir développer cette question dans ce papier, une réflexion s'impose : l'Université algérienne a-t-elle les moyens humains et financiers pour concurrencer les grandes universités des pays développés et attirer les meilleures compétences ? ou au contraire, ne va-t-on pas favoriser l'exode des diplômés algériens vers des universités prestigieuses au détriment des besoins du pays ? Ce sont là quelques questions parmi tant d'autres auxquelles les universitaires et les chercheurs algériens doivent trouver des éléments de réponses.

II. Mondialisation et mutations du marché du travail :

Au lendemain de l'indépendance, l'Etat était économiquement contraint, d'absorber la quasi-totalité de la demande de travail dès lors que le secteur privé était embryonnaire et défaillant. Il avait pour rôle de générer les règles du travail et le fonctionnement du marché du travail dont il devient le principal employeur. Cependant, la croissance très importante du secteur public en Algérie a coïncidé avec le ralentissement de l'économie mondiale dans les années 80, la crise de la dette et leurs conséquences sur le fonctionnement de l'économie nationale et particulièrement sur l'emploi.

1. L'Etat comme principal employeur :

Le modèle de développement adopté par l'Algérie a donné à l'Etat une fonction prépondérante en matière d'accumulation et de redistribution et plus particulièrement dans le domaine de l'emploi et de la formation. En effet, l'Etat était le principal intervenant au niveau de la formation, soit directement soit par l'intermédiaire des sociétés nationales qui possédaient leurs propres systèmes de formation.

D'un autre côté, l'Etat était au cœur du processus de régulation de la relation emploi - formation. A travers le secteur public et la fonction publique, l'Etat reste le principal employeur.

Cette stratégie de création directe de l'emploi a servi de prime abord la satisfaction des besoins essentiels en expansion - l'éducation et la santé notamment- et les besoins de la politique d'industrialisation ; elle est,

d'autant plus, cohérente avec les modalités des économies de rentes organisées autour des aspects de redistribution que des exigences de l'accumulation. (HUGON, 1993)

2. La crise de l'emploi :

Avec le retournement de la situation, résultant notamment de la chute des prix du Pétrole et de la détérioration des termes de l'échange, les investissements ont chuté de 2.3% l'an durant la décennie 80 et de 4.8% l'an durant la période 1990-96 (BENISSAD, 1999). Le chômage a, dès lors, pris de l'ampleur, passant de 1 522 000 en 1992 à 2 104 700 personnes en 1995 soit une augmentation annuelle de 194 000 chômeurs en moyenne¹¹ mais à partir de 1995, le taux de chômage s'est stabilisé, malgré une légère hausse en 1999-2000, comme le montre le tableau suivant :

Tableau : Evolution du taux de chômage entre 1995 et 2001

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Taux de chômage (%)	28	28	28	28	29.3	29	28

Source : ONS, CNES

En Algérie, contrairement à beaucoup de pays ayant subi un P.A.S, le niveau d'emploi n'a pas connu de dégradation mais l'investissement, principal source de création d'emplois (BOUYACOUB, 2004), n'a pas atteint un niveau permettant d'enrayer la tendance des années 90. Par ailleurs, ces chiffres globaux cachent une réalité plus complexe (baisse l'emploi public, informalisation, précarisation, etc.).

Tableau: Evolution du marché du travail de 1990 à 2001

Année	Demandes d'emploi reçues (1)	Placements réalisés			
		Total des Placements réalisés		Dont : Placements temporaires	
		(2)	(2) / (1) %	(3)	(3) / (2) %
1990	229 845	60 498	26.32	27 443	45.36
1993	153 898	35 431	23.02	20 258	57.17
1997	163 800	24 830	15.16	19 740	79.50
2001	99 913	23 696	23.72	20 505	86.53

Source : Ministère du travail, de la protection sociale et de la formation professionnelle.

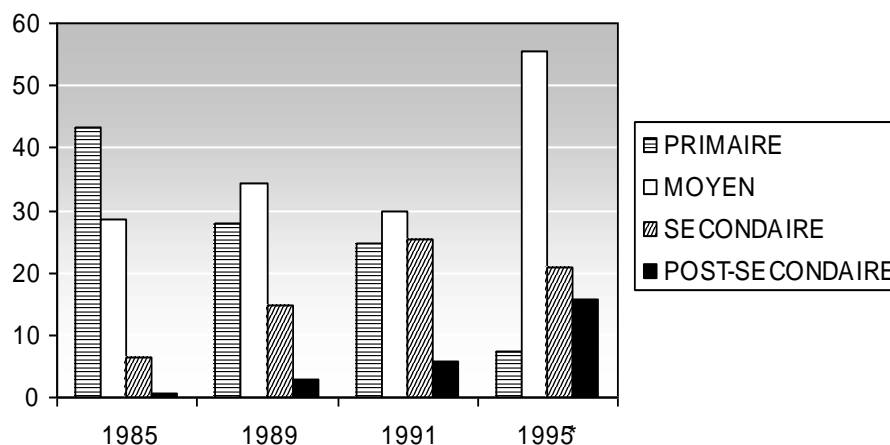
On remarque, d'une part, que le nombre de placements réalisés a régressé de 60.498 postes en 1990 à 23.696 postes en 2001 soit une

régression de plus de 155 % et, d'autre part, l'emploi précaire qui ne représentait que 45.36 % des placements réalisés en 1990 a atteint un niveau de 86.53 % en 2001. Cette création d'emploi est compensée par la création d'emplois encore plus précaires entrant dans le cadre l'emploi salarié d'initiative locale (ESIL) où on remarque qu'en 2001, l'Etat a procédé à la création de 178 512 emplois¹²

Ces emplois créés ne risquent-ils pas de disparaître à tout moment puisqu'ils dépendent beaucoup plus de l'aisance financière que connaît le pays, grâce aux cours du pétrole qui se maintiennent à des niveaux records, une pluviométrie conséquente, après des années de sécheresse, et des dépenses publiques stimulées elles aussi par le marché pétrolier, que d'une reprise réelle de la croissance économique.

Concernant les diplômés de l'enseignement supérieur qui étaient, jusqu'à un passé récent, assurés de trouver un emploi ou avaient même le choix entre plusieurs (DJEFLAT, 1990), commencèrent par connaître le chômage. Les diplômés, en quête de leur premier emploi sont rejoints par des cadres poussés au chômage par la restructuration ou la dissolution des entreprises de l'Etat. Ainsi, leur taux de chômage des diplômés du supérieur est passé de 0.6 % en 1985 à 5.8 % en 1991 et à 15.7 % en 1995.

Devant l'ampleur du chômage des jeunes diplômés, s'est développé un discours critique sur le système éducatif en général et le système d'enseignement supérieur en particulier. L'opinion publique a tendance à accuser l'Université de ne fabriquer que des chômeurs et qu'en périodes de crise se développe un sentiment- qui n'est pas d'ailleurs spécifique à l'Algérie - selon lequel la formation «quelle qu'elle soit, conduit au chômage et ne mérite pas l'effort qu'elle nécessite »¹³. Mais les chiffres montrent, sans aucune ambiguïté, qu'il y'a une très forte corrélation entre le niveau d'éducation d'un côté et le taux de chômage de l'autre, même si on constate une baisse de protection contre le chômage que constitue le diplôme. « Pour les économistes, une telle constance n'est pas vraiment une surprise et les différentes théories sur lesquelles ils s'appuient, même si elles sont concurrentes à de nombreux égards, s'accordent sur l'importance de la formation dans l'accès à l'emploi »¹⁴ comme le montre le graphique suivant.

GRAPHIQUE(1) : Taux de chômage par niveau d'éducation

Source: - Document of the WORLD BANK (1994) , P 80
 - * B.I.T, KILM, 2000

Enfin, il faut souligner que malgré toutes les critiques qu'on peut formuler à l'égard du système éducatif, dans toutes ses composantes, il n'en demeure pas moins que le problème du chômage est dû en premier lieu au secteur structuré, essentiellement industriel, qui n'arrive à absorber que le tiers de la population générée par la croissance (Rapport du CNES, 1998).

III. Mondialisation et enseignement :

Malgré les lacunes et insuffisances signalées dans les domaines de la formation et de l'emploi, l'économie algérienne est dans l'obligation de se conformer aux exigences de l'économie mondiale en termes de productivité et d'équilibres macro-économiques en menant les actions suivantes :

- Adopter des politiques macro-économiques solides dans divers domaines : inflation, taux de change, investissements, dépenses et épargne des consommateurs et des entreprises ;
- Préparer une main d'œuvre qualifiée, qui permet d'améliorer la qualité, et suffisamment adaptable pour qu'elle puisse acquérir les compétences exigées par les emplois nouveaux ;
- Former un personnel d'encadrement très qualifié qui soit capable de suivre l'évolution des sciences et des techniques dans les domaines matériel, biologique et informatique à travers le monde afin de

comprendre les évolutions technologiques les plus récentes provenant des pays industrialisés et de pouvoir les adapter et les appliquer au niveau local.

A cet effet, les différents cycles d'enseignement et de formation doivent assimiler les missions qui sont les leurs et dont voici quelques unes que nous avons jugé indispensables pour mener à bien l'intégration à l'économie mondiale :

1. Mondialisation et enseignement général :

L'acquisition d'une culture générale -dispensée dans les cycles primaire et secondaire- axée sur les sciences, les mathématiques et les langues étrangères, qui permettra :

- d'inculquer les savoirs cognitifs et théoriques indispensables à l'exercice des métiers qualifiés et les emplois nouveaux ;
- aux travailleurs des secteurs modernes et des services d'avoir des connaissances larges afin de permettre aux entreprises de réaliser des gains de productivité et de pouvoir s'adapter aux savoir-faire nouveaux liés à l'évolution des techniques.

Si l'enseignement primaire et secondaire fournit les bases et l'adaptabilité nécessaires à l'acquisition des savoir-faire exigés par les emplois nouveaux, il faut aussi développer la formation professionnelle et d'enseignement supérieur.

2. Mondialisation et formation professionnelle :

Le système de formation professionnelle, après une formation générale solide permet d'améliorer le rendement des tâches d'élaboration, de fabrication et d'entretien des produits.

La formation acquise en entreprise permettra :

- de former des travailleurs très rapidement dans des domaines où leurs compétences seront immédiatement mises en œuvre. Ceci suppose donc un ajustement des contenus de formation aux besoins des entreprises ;
- de réaliser des formations à moindre coût ;
- aux travailleurs de bénéficier de l'expérience, de la technologie et de l'expertise existantes au niveau des entreprises.

Cependant, les formations assurées par les entreprises sont limitées par la nature même de l'économie et par le développement de l'entreprise. De ce fait, les formations en établissements scolaires (publics ou privés) doivent fournir, d'une part, des formations professionnelles adéquates aussi bien sur le plan de la qualité que sur le

plan de la quantité et, d'autre part, ils doivent tenir compte - sur la base de l'expérience internationale - de trois éléments importants :

- ce type de formation doit se concentrer sur les domaines où les bénéfices externes sont importants et où les capacités de formation des entreprises sont faibles ;
- en renforçant la capacité d'analyse du marché du travail et les liens avec les employeurs, les pouvoirs publics auront une idée plus claire sur la situation de l'offre d'emploi et pourront adapter leurs formations aux besoins des différents marchés de compétences,
- dans un souci d'équité, les pouvoirs publics ne doivent pas exclure les populations les plus défavorisées du processus de développement ; « le capital des pauvres, c'est avant tout leur travail, et le meilleur moyen pour eux de sortir de leur situation de pauvreté est d'améliorer leur productivité et leurs gains ».

3. Mondialisation, enseignement supérieur et acquisition des savoirs :

L'avenir et la place des nations dépendront de leur aptitude à acquérir et à transmettre des connaissances et à les mettre en œuvre dans le travail et dans la vie quotidienne. De ce fait, la mise en place d'enseignements théoriques et pratiques de niveau avancé permet d'exploiter les technologies nouvelles afin de promouvoir le développement économique du pays. Les établissements d'enseignement supérieur doivent bénéficier d'une attention particulière afin qu'ils puissent être capables, d'une part, de fournir les connaissances et les compétences indispensables au fonctionnement de l'économie dans tous les domaines et, d'autre part, de faire « progresser le savoir par la recherche et servent de canaux pour l'acquisition, le transfert, l'adaptation et la diffusion des connaissances qui ont leur origine dans d'autres régions du monde ».

Ces établissements doivent moderniser leurs enseignements notamment dans les domaines des sciences, des mathématiques, de la gestion des processus technologiques, des technologies de l'information et de l'informatique, et renforcer leurs liens avec les différents secteurs d'activités économiques (industrie, agriculture, services).

D'un autre côté, une intégration bien menée dans l'économie mondiale peut dynamiser l'économie, promouvoir les investissements étrangers et créer des emplois permettant ainsi au pays de bénéficier des connaissances et des compétences des diplômés de l'enseignement supérieur.

Conclusion :

Il apparaît clairement que l'intégration à l'économie mondiale est subordonnée à l'existence d'une main d'œuvre hautement qualifiée et flexible ce qui suppose l'existence d'un système d'éducation et de formation hautement performant. Mais, la priorité doit porter aussi sur le changement de la structure de l'économie pour favoriser la croissance économique et l'emploi. Par ailleurs, la dynamique de développement induit par le savoir suppose la mise en place d'une infrastructure adéquate dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication (N.T.I.C)

NOTES

- ¹ HADDAD W.A (1997), page 34
- ² BLOOM (2003), page 152-153
- ³ <http://stats.unesco.org/fra/Tableviewer/wdsview>
- ⁴ UNESCO (1994), page 34-39
- * Calcul de l'auteur sur la base des données de l'O.N.S
- ⁵ UNESCO (1994), page 34-39
- ⁶ <http://www.un.org/esa/socdev/unyin/Workshops/Beirut-DraftReport.pdf>
- ⁷ Annuaire statistique de l'UNESCO, op. citée, Page 262
- ⁸ ibid.
- ⁹ Conseil Supérieur de l'Education (1999), page 11
- ¹⁰ ibid.
- ¹¹ Rapport du conseil national économique et social, 1998
- ¹² ONS (Site : <http://www.ons.dz/emploi>)
- ¹³ PAUL (1993), page 19
- ¹⁴ PAUL (1993), page 22

BIBLIOGRAPHIE :

- BENISSAD A (1999) : « L'ajustement structurel en Algérie, le chemin parcouru »
EL WATAN (quotidien) du 24 au 27 janvier, ALGER
- BALAN J, TROMBETTA. A.M (1996) :« L'enseignement supérieur en Amérique Latine : problèmes, politiques et débats. », Perspectives, VOLUME XXVI, N°2, PARIS.
- BLOOM D.E (2003) : « Des idées à l'action pour une réforme l'enseignement supérieur » in « Globalisation et universités : Nouvel espace, nouveaux acteurs » ouvrage collectif sous la direction de BRETON .G et LAMBERT .M, Editions UNESCO, PARIS, 2003
- BOUYACOUB A (2004) : « Emploi et croissance en Algérie 1990-2003», Colloque international sur *la question de l'emploi en Afrique du Nord* organisé par le CREAD, 26-28 juin, Alger
- CARNOY. M (1999) : « Mondialisation et réforme de l'éducation : ce que les planificateurs doivent savoir » Collection Principes de la planification de l'éducation, I.I.P.E, UNESCO, PARIS
- CONSEIL SUPERIEUR DE L'EDUCATION (1999) : « Vers une nouvelle vision de l'enseignement supérieur : Rapport préliminaire », Document polycopié
- DJEFLAT A (1990) : « L'option scientifique et technique dans le système éducatif et les transformations du secteur productif en Algérie : cas de la pétrochimie. » Rapport de recherche de l'Institut International de Planification de l'Education (I.I.P.E), N° 84, PARIS.
- HADDAD W.A (1997) :« La mondialisation de l'économie » Revue Perspectives, n°1, PARIS mars
- HUGON P (1995) : « Ajustement structurel et effets sociaux. »in Ajustement, Education, Emploi, Editions ECONOMICA , p 13-50 .
- Mc GINN N.F (1997) : « La mondialisation et ses effets sur les systèmes d'enseignement nationaux », Revue Perspectives, n°1, PARIS mars
- O.N.S (1998) : « l'Algérie en quelques chiffres », n°28, Alger
- O.N.S (2003): « Données statistiques », N° 243, Alger

- PAUL J.J (1993) : « Les relations entre éducation et marché du travail : quelques réflexions économiques. », Revue Française de Pédagogie. N° 105
- REIMERS F, TIBURCIO L (1993): «Education, ajustement et reconstruction : options pour un changement. », Editions UNESCO, PARIS.
- TEMMAR H.M (1983) : «stratégie de développement indépendant. Le cas de l'Algérie : un bilan. » O.P.U, ALGER.
- TILAK J.B.G (1997) : « Les effets de l'ajustement sur l'éducation : l'expérience asiatique», Revue Perspectives, N°1, PARIS.
- UNESCO (1994) :« Développement de l'éducation dans les pays arabes: Statistiques et projections» (en Arabe).5ème Congrès des Ministres de l'éducation. LE CAIRE
- WORLD BANK (1994) : « The Democratic and Popular Republic of Algeria. Country Economic Memorandum, The transition to a Market Economy. » Volume II, Statistical Annex, Rapport N0 : 12048-A1.